

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion Restreinte du Mardi 22 Septembre 2020

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

Lors de la réunion de révision des règlements qui s'est déroulée le Mardi 1^{er} Septembre 2020, et à la demande du Comité de Direction, certaines mesures ont été allégées (*Seront de nouveau appliquées si débordements*)

Mesures applicables 2020 / 2021 :

- **Début des compétitions le 18 Septembre 2020** (*Calendriers consultables sur Foot Club*)
- **Les Clubs D1 doivent de préférence jouer le Samedi à moyen terme**
Si besoin, le District pourra faire une attestation pour faciliter les démarches auprès des mairies pour un créneau le samedi
- **Réunion des Clubs « FUTSAL » en présence des Arbitres au plus tard avant la 3^{ème} Journée de championnat, avec amende si Absence selon l'annexe financière (100 €) et sanction selon l'annexe de la CDA pour les Arbitres Absents**
- **Obligation d'avoir un licencié, ne jouant pas, sur le banc de touche**
- **Visites inopinées sur des rencontres par des Membres du District**
- **Coupe FUTSAL avec :**
- **✚ Modifications : ½ Finales et Finale : 2 3-Arbitres et 1 2-Délégués à la charge des deux Clubs + un Dispositif adapté pour la FINALE**
- **Pour que l'enregistrement d'une équipe soit validé, au moins 8 licences saisies au 10 Septembre**

Mesures qui ont été supprimées :

- ~~**Mise en place d'un challenge de l'Exemplarité (formulaire joint)**~~
- ~~**Coupe Futsal : Dès le 1^{er} Tour : 2 Arbitres + 1 Délégué à la charge des deux Clubs**~~
- ~~**Proposition d'un Challenge du « Fair Play » avec possibilité d'aggravation des sanctions et des retraits de point(s), voire exclusion d'équipe**~~

FUTSAL D1

CHAMPIGNY CLUB FUTSAL Futsal D1

Courrier du 10/09/20, nous informant du protocole de reprise des installations.

Pas d'accès vestiaires, douche / Port du maque obligatoire / Pas de supporter / Tribune fermée.

Prévenir chaque club avant chaque rencontre.

N°23062443 – FUTSAL SUCY CLUB / VITRY CA 2 Futsal D1 du 25/09/20

Mail du club de Futsal Sucy Club du 21/09/20.

Match de Coupe Nationale Futsal le même jour.

La Commission reporte la rencontre au 16 octobre 2020 au Gymnase du Fort à Sucy en Brie Coupe d'envoi 21h00. Accord des 2 clubs.

N°23062437 - CHAMPIGNY FC 2 / MAISONS ALFORT FC Futsal D1 du 19/09/20

Information via l'application Extranet FFF du club de Maisons Alfort déclarant Forfait sur le match pour manque momentané de licences.

La commission prend note du premier forfait avisé de Maisons Alfort 2.

N°23062439 - VITRY ASC / CAL 94 -Futsal D1 du 26/09/20

Courriel du club d'ASC Vitry, nous informant d'un match de Coupe Nationale Futsal le même jour. ***La commission reporte la rencontre au 17/10/2020. Prévenir l'équipe adverse.***

N°23062436 – CRETEIL PALAIS FUTSAL 2/ FUTSAL SUCY CLUB Futsal D1 du 21/09/20

Courrier des deux clubs. Problème administratif (changement de jour de match).

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

RAPPEL

547364 – VILLEJUIF CITY FUTSAL – Futsal D1

Courrier de la Ville de Villejuif du 28/07/20. Problème de créneau.

La Commission vous informe qu'elle ne peut pas accepter la demande de dérogation annuelle pour jouer le dimanche (article 4 du règlement Championnat Futsal).

Sauf : Si vous avez l'accord écrit de vos adversaires, ou bien, vous pouvez également inverser la rencontre, ou vous faire prêter un terrain de repli.

Pour cela, il nous faudra un accord écrit des deux clubs avant la réunion du Mardi de la Commission précédent la rencontre.

851509 – RUNGIS FUTSAL – Futsal D1

Mail du club de Rungis Futsal (non officiel), nous informant du forfait général de leur équipe pour la saison 2020/21. ***La Commission prend note. AVIS AUX CLUBS CONCERNES.***

FUTSAL D2

INFORMATION :

Compte tenu du nombre d'équipes inscrites en championnat Futsal D2 celui-ci débutera le 10 octobre 2020.